

DÉCLARATION D'INDÉPENDANCE DES ASSOCIATIONS MEMBRES OU CANDIDATES À L'UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS AGRÉÉES DU SYSTÈME DE SANTÉ

Déclaration à remplir par le responsable de l'association adhérente

Je soussigné, Pierre GUERIN,

Président de l'association VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE

Certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements suivants :

1. Sur l'association

Objet social :

L'Association dite «Vaincre la Mucoviscidose», fondée en 1965 sous la dénomination « Association Française de Lutte contre la Mucoviscidose », et reconnue d'utilité publique par décret du 12 juillet 1978, a été créée pour aider les malades atteints de mucoviscidose et parvenir à la guérison de cette maladie.

Dans ce but, l'Association se propose:

S1.1 De servir de trait d'union entre les malades atteints de mucoviscidose et de les aider, eux et leurs familles, à résoudre les divers problèmes et difficultés matériels et moraux causés par cette maladie, ainsi que d'assurer la défense des droits des malades et de leurs familles ;

S1.2 De contribuer à la diffusion des informations concernant le dépistage, le diagnostic et les méthodes modernes de traitement de la maladie, et de favoriser l'information et la sensibilisation du public sur cette maladie ;

S1.3 De favoriser et d'organiser l'amélioration des soins et des traitements ;

S1.4 De promouvoir la recherche scientifique ;

S1.5 De faciliter la scolarisation et les études dans l'enseignement supérieur ainsi que la formation et l'insertion professionnelle de ces malades ;

S1.6 De lutter contre toute forme de discrimination concernant les malades, y compris par l'action en justice pour demander réparation du préjudice subi ;

S1.7 D'établir des relations avec les associations étrangères analogues ;



Membres du bureau (et leur situation sociale¹) :

Pierre Guérin – Président – retraité, bénévole
Anna Lavayssière – Vice-Présidente – salariée, bénévole
Francis Faverdin – Vice-Président – retraité, bénévole
Thomas Graindorge – Secrétaire général – salarié, bénévole
Franck Berger – Secrétaire général adjoint – salarié, bénévole
Pierre Foucaud – Trésorier – salarié, bénévole

2. Sur les ressources de l'association (pour les trois dernières années)

Ressources pour l'année 2015			
Source	Identité des financeurs	Montant du financement, dons, etc.	Pourcentage du budget total
Cotisations des adhérents	7 700 adhérents personnes physiques ou morales	254 919 €	1,9 %
Subventions publiques	Collectivités locales	645 176 €	4,7 %
Dons et Legs (locaux, matériels, etc.)	Dons des particuliers et legs	6 883 342 €	50,3 %
Financements privés	Mécénats d'entreprises et dons des associations	2 501 343 €	18,3 %
Activités économiques de l'association	Produits des manifestations (hors dons)	3 146 590 €	23 %
Autres sources de financements	Dont revenus fonciers et financiers	240 730 €	1,8 %
TOTAL DES RESSOURCES DE L'ANNÉE 2015 : 13 672 100 €			

¹ Salarié-e (préciser la profession), retraité-e, étudiant-e, etc.



Ressources pour l'année 2016			
Source	Identité des financeurs	Montant du financement, dons, etc.	Pourcentage du budget total
Cotisations des adhérents	7 830 adhérents personnes physiques ou morales	252 029 €	1,9 %
Subventions publiques	Collectivités locales	488 151 €	3,6 %
Dons et Legs (locaux, matériels, etc.)	Dons des particuliers et legs	6 067 730 €	44,8 %
Financements privés	Mécénats d'entreprises et dons des associations	3 561 422 €	26,2 %
Activités économiques de l'association	Produits des manifestations (hors dons)	2 924 754 €	21,6 %
Autres sources de financements	Dont revenus fonciers et financiers	264 218 €	1,9 %
TOTAL DES RESSOURCES DE L'ANNÉE 2016 : 13 558 304 €			



Ressources pour l'année 2017			
Source	Identité des financeurs	Montant du financement, dons, etc.	Pourcentage du budget total
Cotisations des adhérents	8 000 adhérents personnes physiques ou morales	246 220 €	1,8 %
Subventions publiques	Collectivités locales	249 789 €	1,8 %
Dons et Legs (locaux, matériels, etc.)	Dons des particuliers et legs	6 138 416 €	44,4 %
Financements privés	Mécénats d'entreprises et dons des associations	3 819 628 €	27,6 %
Activités économiques de l'association	Produits des manifestations (hors dons)	2 683 965 €	19,4 %
Autres sources de financements	Dont revenus fonciers et financiers, et retours de subventions versées	681 648 €	5 %
TOTAL DES RESSOURCES DE L'ANNÉE 2017 : 13 819 666 €			

PRODUIRE EN ANNEXE LE BUDGET TOTAL DE L'ASSOCIATION PAR ANNÉE D'EXERCICE (BILAN ET COMPTE D'EXPLOITATION) DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES



3. Sur les liens d'intérêts non-financiers

3.1. Liens éventuels avec un syndicat, think tank, parti politique, association, etc.

Organisme (syndicat, think tank, parti ou mouvement politique, association, fondation, etc.)	Nature du lien (soutien politique, collaboration, etc.)	Période
Associations : « La Pierre Le Bigaut – Mucoviscidose » Association Grégory Lemarchal AFM Téléthon	Soutien financier aux missions sociales (Recherche notamment)	2015 (et avant) – 2016 – 2017

3.2. Présence de professionnels de santé ou de l'action sociale au sein des instances de gouvernance de l'association

Participation de professionnels de santé (en ou hors activité) ou de l'action sociale aux instances de gouvernance de l'association (indiquer le nombre et le pourcentage par rapport à la totalité des membres des instances de gouvernances) :

Sur les 18 membres du Conseil d'administration élu au 7 avril 2018 : 4 professionnels de santé, de recherche ou de l'action sociale (en ou hors activité), soit 22 %

4. Pièces à joindre à la présente déclaration :

- Nom, prénom et profession des membres du conseil d'administration de l'association ;
liste ci jointe ;
- Présentation de l'association et des principaux motifs d'adhésion : rapport annuel 2017
http://www.vaincrelamuco.org/sites/default/files/rapport_annuel_2017_bd_page.pdf



- Budget total de l'association par année d'exercice (bilan et compte d'exploitation) des trois dernières années : 2015 – 2016 – 2017 ci joints ;
- Dernière version des statuts publiés au Journal officiel ;
- Agrément santé (décision d'agrément et formulaire de demande) ;
- Lettre d'engagement prévue à l'article 1.1 du règlement intérieur de l'UNAASS : modèle en attente

5. Mentions légales

- 5.1. *Les informations recueillies seront informatisées et cette déclaration pourra être publiée sur le site internet de l'Union*
- 5.2. *L'Union, par l'intermédiaire de son Comité de déontologie et de prévention des conflits, est responsable du traitement ayant pour finalité la vérification de l'indépendance de l'association en confrontant les liens déclarés, aussi bien financiers que non financiers (notamment liens éventuels avec un syndicat, think tank, parti politique, association, présence de professionnels de santé ou de l'action sociale au sein des instances de gouvernance de l'association) aux objectifs de la mission de l'association envisagée au sein de l'Union au sein de l'Union*
- 5.3. *Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant ; Vous pouvez exercer ce droit en envoyant un mél à l'adresse suivante : deontologie@france-assos-sante.org*
- 5.4. *La présente déclaration doit être actualisée dès qu'une modification intervient, et au minimum annuellement même sans modification*
- 5.5. ***Toute déclaration mensongère est susceptible d'entraîner la radiation de l'association après avis du comité de déontologie***
- 5.6. ***Aux termes de l'article L.441-1 du Code pénal « Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende. »***

Fait à Paris,

Le 27 décembre 2018

Signature obligatoire

(mention non rendue publique)

VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE
181, Rue de Tolbiac
75013 PARIS
Tél. : 01 40 78 91 91
ASSOCIATION FRANÇAISE DE LUTTE CONTRE
LA MUCOVISCIDOSE RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

